

LE TUTO ÉCOLO

Avec votre ail sec ou germé, fabriquez un anti-pucerons efficace et naturel



Ingédients : 5 gousses d'ail et 1 litre d'eau

Préparation :

- Hacher l'ail en morceau
- Porter à ébullition l'eau avec l'ail, laisser bouillir 20 minutes en prenant soin de mettre un couvercle sur la casserole.
- Puis laisser reposer 1 heure, couvercle toujours fermé.
- Une fois refroidie, la préparation peut être filtrée.

Utilisation : Pulvériser, de préférence le soir, les plantes infectées par les pucerons avec cette préparation. Si les pucerons sont toujours présents, renouveler la pulvérisation après 3 jours. L'ail est un répulsif naturel puissant grâce au soufre qu'il contient. La décoction se conserve une semaine maximum.

Pour d'autres recettes naturelles, rendez-vous sur le site de la Comcom www.comcom-sgc.fr



MOINS DE DÉCHETS AU JARDIN

Pratiquez le mulching ! Vous économiserez des trajets en déchèterie.

Le mulching est un anglicisme qui se traduit par "paillage" en français. En effet, si la tonte de gazon est la matière idéale pour pailler toutes sortes de végétaux, elle est toute aussi intéressante lorsqu'elle est broyée et propulsée sur la pelouse dès qu'elle est coupée. Ainsi, elle servira, en quelque sorte, de paillis à votre gazon et d'engrais vert. Elle gardera mieux l'humidité donc vous éviterez la pelouse jaune. Votre gazon sera ainsi nourri, car le mulching se désagrègera dans la terre et le fertilisera.

La majorité des tondeuses est équipée de la fonction mulching. Même sans cette fonction, le mulching est possible si l'herbe n'est pas trop haute.

Le bon conseil : Ne passez pas la tondeuse par temps humide sinon, vous créez des pâtés d'herbe disgracieux qui vont fermenter et sentir mauvais.

LE BON GESTE TRI

BRICOLAGE OU JARDINAGE
**MON PRODUIT CHIMIQUE
(VIDE OU PLEIN) VA EN DÉCHÈTERIE**



Le saviez-vous ? Les produits de bricolage ou de jardinage contiennent souvent des éléments toxiques. Mis à la poubelle ou dans les canalisations, ils nuisent non seulement à la santé humaine, mais aussi à l'environnement en polluant l'air et en contaminant l'eau. **Pour qu'ils soient correctement traités, la seule direction : c'est la déchèterie !**

ÉVÈNEMENT

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SEILLE ET GRAND COURONNÉ
présente

Sam. 19 Nov. 2022
Dès 14h30 | Salle des Fêtes
BOUXIÈRES-AUX-CHÊNES



LES DÉCHETS
hier, aujourd'hui... et demain ?

Ateliers pratiques
et conf'débat

**PROGRAMME COMPLET
DISPONIBLE EN OCTOBRE !**

Le service Gestion des Déchets est à votre écoute :
03 83 31 55 55 | les matins de 9h à 12h30 du lundi au jeudi | sur rdv les après-midi de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi | gestion-dechets@comcom-sgc.fr

Avec le soutien de **CITEO** © Service communication Comcom - Impression Lorraine Graphic sur du papier recyclé. Merci de ne pas jeter sur la voie publique

AOÛT 2022 #7

COM'BAC
LETTRE D'INFORMATION TRI ET PRÉVENTION



JE TRIE PLUS SIMPLEMENT ET JE COMPOSTE

Sur mon territoire, le tri simplifié pour tous les emballages, ça marche ? Oui ! Tous mes emballages se déposent dans les bornes de tri sélectif : films plastique, pots de crème, barquettes polystyrène, tubes de dentifrice, sachets de courses, etc. Je n'ai même plus besoin de me demander si je les dépose dans la borne bleue ou jaune : tous les emballages et les papiers peuvent être mélangés. En augmentant mon recyclage, je réduis le volume d'ordures dans ma poubelle.

Et je peux aller plus loin encore pour diminuer le contenu de ma poubelle. Si mon habitation le permet, je peux réduire le nombre de levées comptabilisées sur ma facture en compostant mes biodéchets ménagers. Ils représentent en moyenne 1/3 du contenu de nos poubelles. Incroyable mais vrai. Composter, c'est une solution efficace au quotidien.

Retrouvez plus d'infos dans ce numéro...

L'INFO À RETENIR :
NOS POUBELLES POURRAIENT ÊTRE ALLÉGÉES DE 30 %



Comcom Seille et Grand Couronné • Service Gestion des Déchets
47 rue St-Barthélémy 54280 Champenoux
Tél. 03 83 31 55 55 • gestion-dechets@comcom-sgc.fr

ZOOM SUR...

CHANGER SES HABITUDES TRI, COMMENT ?

Depuis 2 ans, **le recyclage est élargi à TOUS les emballages**, même les suremballages. Les pots de yaourt, barquettes alimentaires, sacs plastiques... sont acceptés **dans les bornes de tri bleues ET jaunes, sans distinction**. Résumé en image...



J'ALLÈGE MA POUBELLE : JE COMPOSTE !

Si je dispose d'un jardin, je peux être acteur du changement !



Pourquoi trier mes biodéchets ?

Les biodéchets représentent environ un tiers de nos poubelles. Essentiellement composés d'eau, la majorité d'entre eux peut être compostée. Plutôt que de les mettre à la poubelle pour incinération, je favorise le retour au sol.

C'est quoi les biodéchets ?

On appelle "biodéchets" tous les déchets de table et de cuisine (épluchures et restes de repas essentiellement). Ils se compostent bien en mélange avec les déchets verts de jardin.



Les restes de viande, poisson ou fromage sont déconseillés dans le compost pour éviter les nuisibles.



Je ne suis pas seul !

Je peux m'appuyer sur l'animatrice du tri/guide composteur de ma Comcom, pour être accompagné dans ma démarche et répondre à mes questions.

03 83 31 55 55 / atp@comcom-sgc.fr

**Moins de déchets dans ma poubelle
= moins de levées facturées**

CE QU'IL FAUT RETENIR

Je dépose quoi dans les bornes de tri ?

Désormais, c'est simple : je trie TOUS les emballages. Je ne les dépose pas imbriqués ou emboîtés car cela empêche le recyclage. Les emballages trop volumineux pour entrer dans les bornes vont en déchèterie, exemple les cartons bruns et les blocs de polystyrène qui ont des filières de recyclage spécifiques.

Je ne laisse rien au sol

Les déchets laissés au sol sont considérés comme des dépôts sauvages et ne seront pas valorisés. C'est sale, ça pollue et ça coûte plus cher !
Si la borne est pleine, je fais preuve de civisme, je repars avec mes emballages et je reviens quand les conteneurs auront été vidés au cours de la semaine.

Je délivre mes déchets de leur sac

Je dépose mon tri en vrac dans les bornes, surtout pas dans un sac qui empêche le recyclage de son contenu. Les sacs contribuent à augmenter les refus de tri, qui eux, sont incinérés. En plus, ils occupent plus de place dans le conteneur et ils obstruent les ouvertures, empêchant l'accès à d'autres usagers.

Vous avez besoin d'une information, d'un conseil... ? N'hésitez pas à contacter l'animatrice Tri au 03 83 31 55 55 ou à consulter le site de la Comcom : www.comcom-sgc.fr

JE M'ÉQUIPE D'UN COMPOSTEUR À BAS PRIX



32 €

50 €



Subventionnés à 50% par la Comcom, deux modèles existent, en bois (fabriqués en interne par les agents du chantier d'insertion) et en plastique.

■ Commande auprès du service Gestion des Déchets (03 83 31 55 55).

■ Matériel récupérable à la Comcom à Champenoux ou Nomeny.

■ Livraison possible (20 €).